

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

DIRECTEUR DE CENTRE DEPARTEMENTAL DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

INTITULE DU POSTE :

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE D'INDRE ET LOIRE

CATEGORIE: A

POINTS NBI :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date et lieu de fonction : du **1^{er} juin 2020 au 12 juin 2020 à TOURS**

Il est à noter qu'une semaine de formation rémunérée sera organisée au mois de mai 2020, date à ce jour non connue

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : DDCS INDRE ET LOIRE

Adresse : CITE ADMINISTRATIVE DU CLUZEL – 61 AVENUE GRAMMONT – CS92735 - 37 027 TOURS CEDEX 1

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : DIRECTEUR DE CENTRE DEPARTEMENTAL SNU

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 34 CADRES ET 200 JEUNES VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées (84 heures) ou continues (12 jours), les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans chaque département, sous la direction du préfet de département et du directeur académique, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Dans le département d'Indre et Loire, un centre d'hébergement situé à TOURS abrite un séjour de cohésion du 1^{er} au 12 juin 2020. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l'Éducation nationale et de la jeunesse sur proposition du préfet de département et du recteur. Dès sa nomination il intègre l'équipe de projet départementale pour participer à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires à l'occasion de ce premier séjour. Il participe à l'évaluation du séjour et des suivants

et à la définition des aménagements souhaitables.

Il est appuyé dans ses missions par trois adjoints :

- un adjoint d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint chargé des activités éducatives, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un adjoint gestionnaire.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 34 CADRES, 200 JEUNES VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

RESPONSABILITES PARTICULIERES :

Le chef de centre est responsable de la préparation et de la conduite des stages de cohésion. Afin d'assurer le bon déroulement des séjours et l'atteinte des objectifs de la phase de préfiguration, il exerce ses responsabilités dans quatre domaines principaux :

1. Chef d'établissement, chef d'organisme

Il dirige, administre et anime la vie du centre. Son action personnelle s'exerce sur l'ensemble de l'équipe des encadrants et sur chacun des appelés. C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

En lien avec l'équipe départementale de projet il provoque des volontariats pour les cadres des 3 niveaux, il accompagne leur recrutement administratif. Il organise la formation des tuteurs de maisonnées selon les directives de la MPSNU.

Pendant le stage, il est le garant de la sécurité absolue des appelés tous mineurs, il fait mettre en œuvre l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents.

Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des appelés.

Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre.

Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour.

A l'issue du stage pilote, il participe à l'évaluation et formule des propositions d'aménagement

2. Responsable pédagogique

Sur le plan pédagogique, il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des 7 thématiques des modules collectifs de formation. En amont du stage, en lien étroit avec l'équipe de projet et avec les relais locaux compétents sur les différentes thématiques (administrations, associations, etc. ...), il identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie.

Il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et d'éducation non formelle, privilégiant chaque fois que possible l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation.

Il identifie les besoins liés aux appelés en situation de handicap ou justifiant de situations particulières et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Il est également chargé d'organiser la formation locale des tuteurs de maisonnées, sur la base d'un socle commun de formation identifié par la Mission de préfiguration nationale et de l'adapter et de la compléter des spécificités du projet départemental.

Appuyé par son adjoint activité, il construit l'emploi du temps des deux semaines du séjour.

Il organise le lien avec les familles des appelés.

3. Responsable de la discipline générale

Il est responsable de l'application du règlement intérieur du centre SNU arrêté par le préfet de département.

Il veille à donner du sens à l'ensemble des rites républicains définis par le projet départemental. Il préside le lever quotidien des couleurs au terme duquel il s'adresse quotidiennement aux appelés.

Par son action personnelle et par le style qu'il met dans l'exercice de sa fonction, il contribue à créer un esprit SNU, fondé sur les valeurs de la vie collective, du respect d'autrui et de l'engagement.

4. Responsable de la logistique générale et du soutien

Aidé par son adjoint gestionnaire, il prépare le bon déroulement du séjour dans l'ensemble des champs du soutien puis assure les fonctions logistiques générales pendant le séjour. Il assure le lien avec l'ordonnateur délégué des crédits (D.R.D.J.S.C.S.).

Il coordonne et supervise, en lien avec l'équipe projet, le transport des appelés affectés dans son centre à partir de leur lieu de résidence. Il organise en particulier l'encadrement de ces déplacements.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
 Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**CONNAISSANCES :**

Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Education Nationale ou des associations de jeunesse
Sens de l'organisation
Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation
Eléments de psychologie de l'adolescent
Connaissance des administrations déconcentrées civiles et militaires et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques
Connaissance des procédures administratives et financières
Méthode de gestion d'un conflit

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Sens de l'initiative
Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

Rémunération : 120 € nets par jour.

VOS CONTACTS :

En DDCS :

- Yann.FRADON, chef de projet SNU, Inspecteur Jeunesse et Sports - Tel : 02-47-70-11-04 - yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr
- Nicole LIARDET, appui administratif - Tel : 02-47-70-11-04

En DSDEN :

- Alexandra GREVERIE, secrétaire générale - Tel : 02-47-60-77-12 - alexandra.greverie@ac-orleans-tours.fr

**Pour toute candidature,
réponse impérative avec CV et lettre de motivation jusqu'au 22 janvier 2020 inclus
auprès de la DDCS
uniquement sur cette adresse mel :
ddcs-jeunesse-sports@indre-et-loire.gouv.fr**